

Monsieur LABORIE André
N° 2 rue de la Forge
« Transfert courrier »
31650 Saint Orens
Mail : laboriandr@yahoo.fr
<http://www.lamafiajudiciaire.org>
Tél : 06-14-29-21-74
Tél : 06-16-15-23-45

Le 18 octobre 2013

PS : « Actuellement le courrier est transféré suite à la violation du domicile en date du 27 mars 2008 à la demande de Monsieur TEULE et BABILE » domicile actuellement occupé par un tiers sans droit ni titre régulier soit Monsieur REVENU et Madame HACOUT).

Monsieur Pierre Moscovici
Ministère de l'économie et des finances
139 [rue de Bercy](#), [Paris XII^e](#)
75012 PARIS

Lettre recommandée avec A R : N° 1 A 091 096 7865 3

FAX : 01-53-18-97-15 / **FAX** : 01-53-18-96-70

Objet : Complément d'informations à mon dernier courrier du 3 octobre 2013 :

Plainte suite au refus par le conservateur des hypothèques de Toulouse, de publier des actes sur le fichier immobilier et entrave à l'accès au juge des référés pour couvrir ses carences.

- **N° de Dossier : 1^{er} saisine du 2 mai 2013 N° ECO/ 2013/34492.**
- **N° de dossier : 2^{me} saisine du 18 septembre 2013 N° ECO/ 2013/66278.**

Monsieur le Ministre,

Je vous prie de trouver un acte notarié suite au refus de Monsieur TOUZEAU Michel conservateur des hypothèques de Toulouse, de publier une inscription de faux en principal sur le fichier immobilier et concernant différents actes irrégulier nous concernant soit sur la propriété de Monsieur et Madame LABORIE toujours établie.

Ce qui vous a été mentionné dans mes précédents courrier s'est justifié, par l'absence de régularisation par Mon sieur TOUZEAU Michel et suite à l'obstacle à l'accès à un juge, à un tribunal, a favoriser une escroquerie de Monsieur TEULE Laurent qui était en procédure d'expulsion ordonnée par la préfecture de la haute Garonne par décision du 24 septembre

2012, voies de recours dilatoires sur faux et usage de faux préméditant sans être le propriétaire une escroquerie de vendre notre propriété, décision devenue exécutoire depuis mai 2013.

Que Monsieur TEULE Laurent a profité de la carence du conservateur des hypothèques Monsieur TOUZEAU Michel pour passer un acte notarié en date du 5 juin 2013 alors qu'il n'a jamais été propriétaire de notre immeuble situé au N° 2 rue de la forge 31650 Saint Orens.

Soit Monsieur TOUZEAU Michel a favoriser cette transaction soit l'escroquerie de la somme de 500.000 euros et pour percevoir des honoraires qui ne sont pas dues à Monsieur TOUZEAU.

Monsieur TOUZEAU Michel s'est donc rendu complice de Monsieur TEULE Laurent.

Je tenais à vous informer de cette escroquerie d'un agent public sous la responsabilité de l'Etat.

- ***Ci-joint acte notarié du 5 juin 2013.***

Comptant sur toute votre compréhension Monsieur le Ministre.

Dans cette attente, je vous prie de croire Monsieur le ministre, l'expression de ma parfaite considération.

Monsieur LABORIE André.

